



Rapport annuel 2025

**Service de sécurité incendie
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu**



Rédigé par

Éric Bellerose, directeur adjoint

Louis-Philippe Trahan, chef de division - Opérations

Derry Spence, chef de division - Prévention

Jean Goyette, chef aux opérations - Logistique et PMSC

Colligé par

Brigitte Roy, secrétaire aux opérations

Révisé par

Jessika Parent, secrétaire à la prévention

Rédigé et approuvé par

Jean Arsenault, directeur

Table des matières

5	Mot de la direction
6	Regard sur le service
7	Carte du territoire
9	Organigramme du service
10	Effectifs en caserne
12	Sécurité civile
17	Division prévention
20	Objectifs de la Division prévention
25	Causes des incendies
26	Activités de sensibilisation du public
29	Division opérations
31	Les spécialités
35	Les statistiques
40	Section formation
44	Section logistique



JEAN ARSENAULT
DIRECTEUR ET COORDONNATEUR DES
MESURES D'URGENCE

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du Service de sécurité incendie pour l'année 2025. À la lecture de ce document, vous découvrirez différents tableaux et informations sur nos activités vous permettant ainsi d'apprécier le résultat des efforts exécutés par nos équipes, tant au niveau de la Division prévention des incendies que de la Division opérations, incluant notamment la Division formation et santé et sécurité au travail. Vous serez à même de constater qu'en 2025, le service a répondu à 2 001 appels sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu et à 40 appels sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sabrevois, pour un total de 2 041 événements nécessitant le déplacement des pompiers en urgence.

Parmi tous ces appels, les pompiers ont combattu 68 feux de bâtiments sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu et 1 sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sabrevois. Lorsque nous comparons ce résultat à ceux des années précédentes, nous constatons que l'occurrence « incendie de bâtiment » est de retour à la moyenne annuelle pour Saint-Jean-sur-Richelieu et pour Sainte-Anne-de-Sabrevois. Malheureusement, en 2025, nous signalons un décès attribuable à un incendie à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il s'agit du deuxième décès à survenir lors d'un feu de bâtiment depuis 2024.

L'année 2025 marque également l'adoption du Schéma de couverture de risques de 3^e génération par la MRC du Haut-Richelieu et approuvé par le ministère de la Sécurité publique. L'année 2025 représente la 1^{re} année de sa mise en œuvre, dont la durée de vie du schéma passe maintenant de 5 à 10 ans avant sa mise à jour.

M O T D E L A D I R E C T I O N

C'est en septembre 2025 que le Service de sécurité incendie a inauguré et procédé à l'ouverture de la nouvelle caserne 3, assurant une amélioration de la desserte incendie pour nos citoyens et un environnement plus sécuritaire pour nos pompiers, de par son parcours de décontamination. La Ville s'est aussi dotée d'un centre de coordination de mesures d'urgence à la fine pointe de la technologie à même la caserne 3. Cette salle d'urgence permettra, notamment, d'améliorer l'efficacité de la gestion d'événements majeurs.

Concernant la sécurité civile, plusieurs actions ont été posées par l'équipe de gestionnaires (chefs de mission) de la Ville afin de répondre aux avis et aux veilles d'aléas émis par le ministère de la Sécurité publique du Québec. L'organisation municipale de sécurité civile (OMSC) a poursuivi ses activités et des rencontres ont eu lieu afin d'assurer un haut niveau de préparation permettant de gérer toutes situations d'urgence qui demanderait sa mise en place ainsi que celle de son centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU).

Enfin, deux pompiers ont reçu l'ordre du mérite québécois pour acte méritoire à la suite du sauvetage d'une personne coincée à l'intérieur d'un véhicule accidenté et pour lequel le feu avait pris naissance et se propageait dans l'habitacle. Avec leur sang-froid et leur action rapide, les pompiers ont fait la différence dans la vie d'un citoyen.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre rapport annuel. Celui-ci exprime avec fierté le haut niveau de service offert aux citoyennes et citoyens de Sainte-Anne-de-Sabrevois et de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Regard sur le Service de sécurité incendie

La **VISION** du Service de sécurité incendie est d'offrir à la population un service de qualité, efficace et efficient. En optimisant les ressources disponibles dont il dispose, nous comptons répondre aux plus hautes exigences grâce à l'expertise et aux activités mobilisatrices de l'ensemble des membres de notre service.

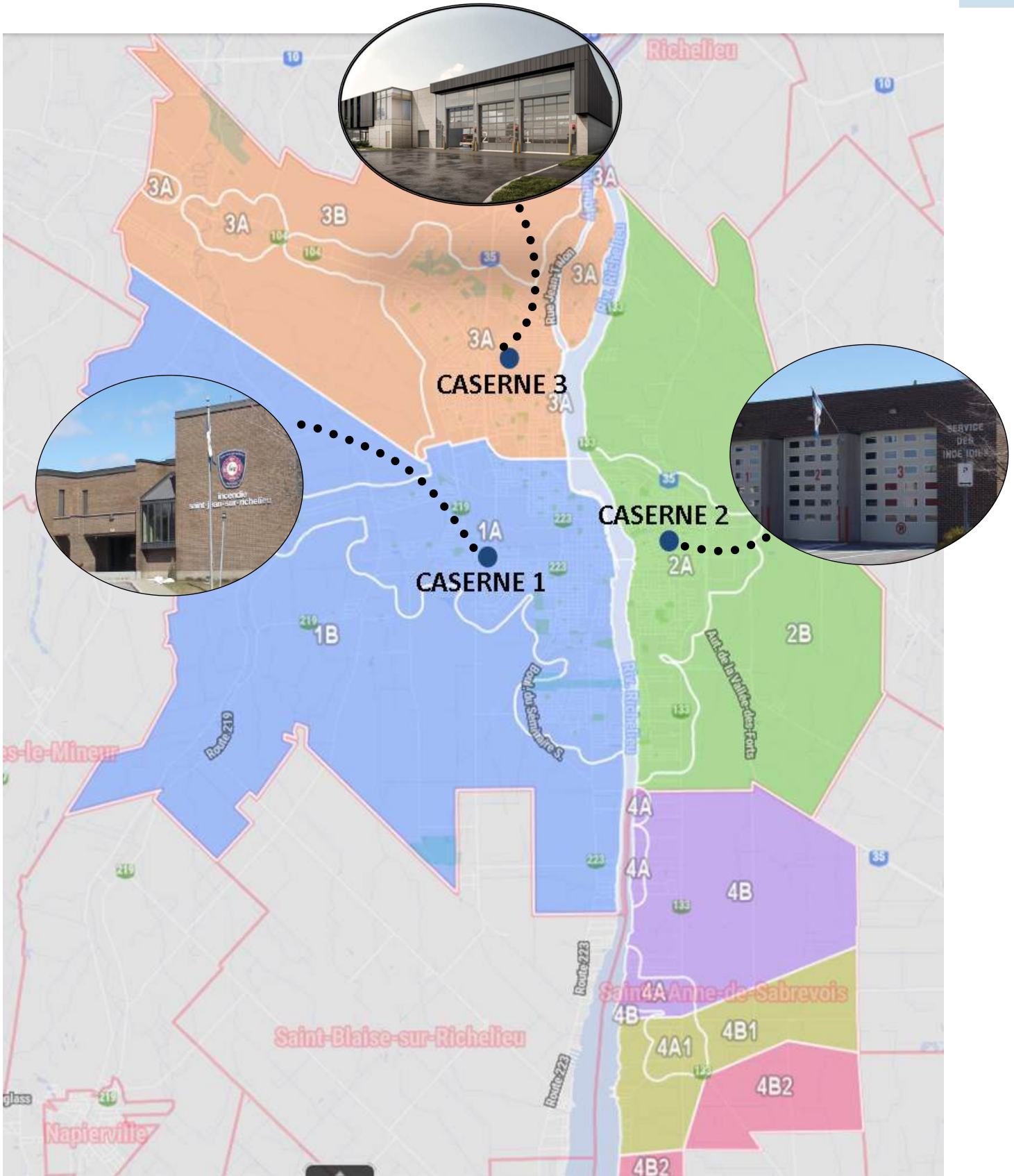
Les membres du Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ont pour mission d'intervenir sur le territoire de la municipalité par des actions permettant de sauvegarder la vie des citoyens, de protéger leurs biens et de préserver l'environnement.

Cette mission se réalise en procédant au sauvetage des personnes en détresse, en luttant contre les incendies, en établissant des programmes de prévention et d'éducation pour le public ainsi qu'en intervenant lorsque la sécurité des citoyens est menacée. De plus, lors d'interventions, les membres du service doivent prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer leur propre sécurité.



Carte du territoire

Secteur A : Secteur avec bornes d'incendie / Secteur B : Secteur sans bornes d'incendie



Bon à savoir



**Entente d'entraide
mutuelle avec 14
municipalités**



**2 ententes d'entraide
en sécurité civile**



Population

***Saint-Jean-sur-Richelieu* : 100 967
Sainte-Anne-de-Sabrevois : 2 307**



Superficie

***Saint-Jean-sur-Richelieu* : 225 km²
Sainte-Anne-de-Sabrevois : 48,6 km²**



Secteur

Saint-Jean-sur-Richelieu

Caserne 1 : 1A - 1B

Caserne 2 : 2A - 2B

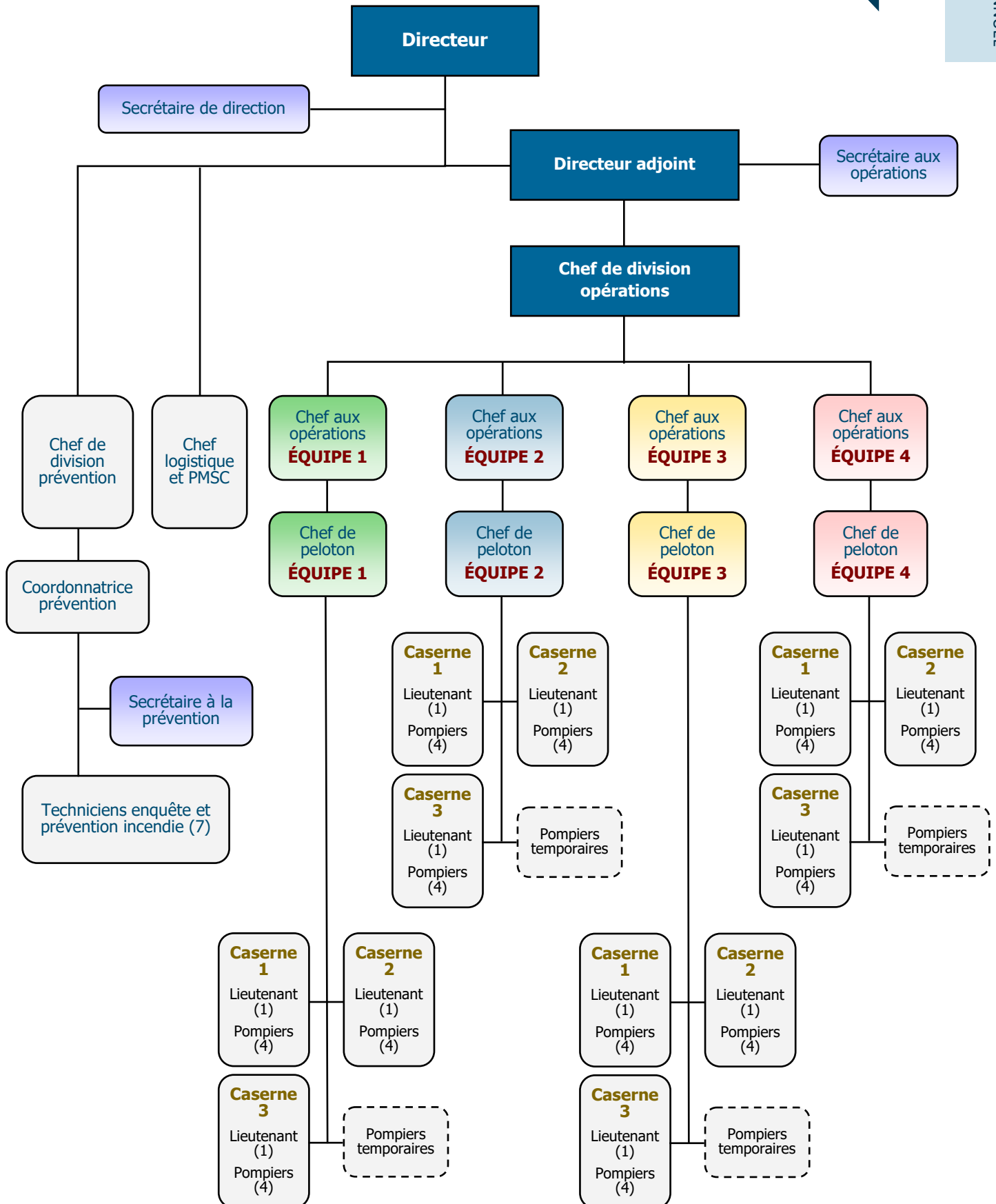
Caserne 3 : 3A - 3B

Sainte-Anne-de-Sabrevois

4A - 4A1

4B - 4B1 - 4B2

Organigramme du service



Effectifs en caserne

CASERNE 1 ❖ 525, rue Saint-Jacques

1 chef de peloton

1 lieutenant

4 pompiers

- 1 autopompe/citerne 2018
- 1 pompe-échelle 2008
- 1 véhicule de sauvetage 2002 (poste de commandement)
- 1 remorque de sauvetage technique 2016
- 1 véhicule pour chefs 2025
- 1 bateau et remorque 2020 (période estivale)
- 1 bateau de sauvetage sur glace 2015 (période hivernale)
- 1 véhicule de service 2016
- 6 véhicules de service pour la prévention
- 1 véhicule RCCI 2024
- 1 remorque pour déversement 2016



CASERNE 2 ❖ 700, rue Balthazard

1 lieutenant
4 pompiers

- 1 pompe-échelle 2021
- 1 autopompe/citerne 2007
- 1 véhicule de service 2012
- 1 véhicule de sauvetage hors-route 2018
- 1 motomarine avec remorque 2016
- 1 bateau de sauvetage sur glace 2015 (période hivernale)
- 1 autopompe de réserve 2006

CASERNE 3 ❖ 99, boul. Saint-Luc

1 chef aux opérations
1 lieutenant
4 pompiers

- 1 échelle avec panier 2021
- 1 véhicule de service 2024
- 1 autopompe 2012
- 2 véhicules pour chefs 2024



Sécurité CIVILE

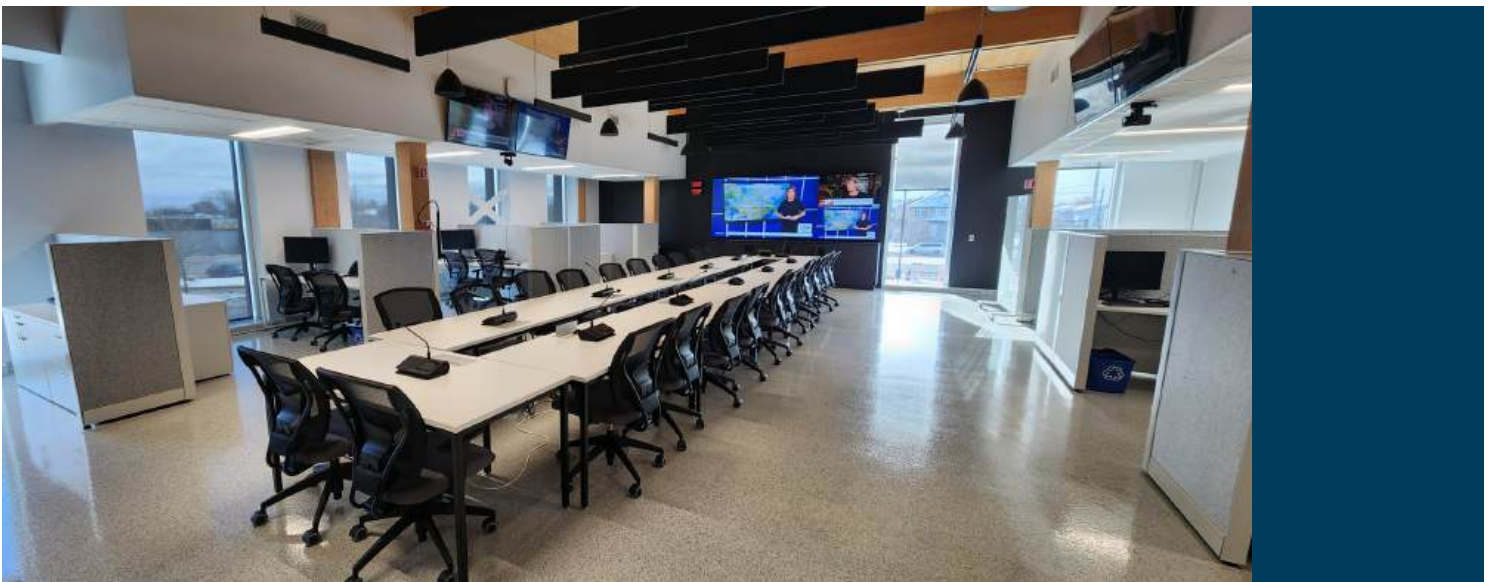




La coordination des activités de sécurité civile à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu relève du Service de sécurité incendie. La gestion d'un sinistre est gérée par un coordonnateur municipal. À la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, ce poste est assumé par le directeur du Service de sécurité incendie.

Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU)

En septembre 2025, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a inauguré son nouveau Centre de mesures d'urgence situé à la caserne 3. Ce centre multifonctionnel permettra une gestion plus efficace d'une mesure d'urgence grâce à ses équipements à la fine pointe de la technologie et à la disposition physique des espaces de travail pour chacune des missions.



Au cours des dernières années, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a été appelée à maintenir des périodes de veille en sécurité civile, notamment en lien avec des aléas hydrométéorologiques, dont les crues de la rivière Richelieu. Ces veilles ont été réalisées en cohérence avec les mécanismes de surveillance et d'alerte du ministère de la Sécurité publique, notamment par l'utilisation des outils de vigilance mis à la disposition des autorités municipales.

Qu'il s'agisse de veille pour des aléas naturels ou anthropiques, l'Organisation municipale de sécurité civile est toujours prête à se mobiliser pour répondre aux besoins de l'urgence. Le coordonnateur tient avec les chefs de mission des exercices de table et des rencontres préparatoires chaque année tel que requis par la Loi en sécurité civile. Ceci permet aux chefs de mission de garder l'agilité de l'Organisation municipale de sécurité civile et assurer un haut niveau de préparation.

En sécurité civile, en situation d'urgence, le citoyen est le premier responsable de sa sécurité ainsi que celle de ses proches. Selon la Loi, le citoyen est responsable des éléments suivants :

Responsabilités générales des personnes

- ✓ Les personnes doivent concourir à la sécurité civile et sont ainsi responsables d'assurer leur sécurité de même que celle de leurs biens et de leurs activités.
- ✓ Elles doivent faire preuve de prévoyance et de prudence à l'égard des risques de sinistre présents dans leur environnement.
- ✓ Elles doivent également suivre les consignes des autorités compétentes lors d'un sinistre ou de son imminence et, selon la situation et leur capacité, être en mesure d'assurer leur autonomie et contribuer à en limiter les conséquences.

Pour accompagner le citoyen dans ses démarches de préparation, la Ville a placé sur son site internet dans la section « Sécurité civile », toutes les informations et liens pertinents pouvant l'aider dans sa préparation. J'invite le lecteur à consulter le site internet de la Ville.

En 2025, le coordonnateur a entrepris la mise à jour du « Plan municipal de sécurité civile ». Cette démarche, encadrée par la Loi sur la sécurité civile, consiste à évaluer le plan existant et à l'actualiser conformément aux bonnes pratiques en vigueur, tel que recommandé par le ministère de la Sécurité publique. Les travaux sont en cours et s'échelonnent sur quelques années.

Les risques de vulnérabilité ont des aléas naturels (hydrométéorologiques, géologiques et biologiques) ainsi que des aléas anthropiques (accidentels, intentionnels ainsi que la dégradation de l'environnement) qui sont importants et en forte croissance à Saint-Jean-sur-Richelieu.

En 2022, la Ville s'est dotée d'un processus consultatif pour définir un plan d'adaptation aux changements climatiques, signe de la conscientisation par la gouvernance de l'accentuation des aléas potentiels qui pourraient frapper les Johannaises et Johannais de façon récurrente.

Déjà entre 2021 et 2025, plusieurs aléas ont frappé la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ou ont fait l'objet d'une vigilance.

Aléas naturels	Aléas anthropiques
Hydrométéorologiques <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chaleur accablante ✓ Tempête hivernale ✓ Température extrême ✓ Inondation par pluie soudaine (flash flood) ✓ Vent violent ✓ Alerte de tornade 	Accidentels <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rupture de canalisation d'alimentation en eau (infrastructure municipale) ✓ Déversement de mazout
Géologiques <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pandémie 	Intentionnels <ul style="list-style-type: none"> ✓ Veille constante pour contrer les cyberattaques

prévention incendie

CONCOURS

MA
MAISON
EN SÉCURITÉ

FAIS LE TEST

À GAGNER
PLANCHE À PÂTE
CONFLABLE



VÉLO
ZONE

noirnevé

Prévenir
Sensibiliser
Instruire

Division prévention incendie

Division PRÉVENTION



Contribution de la Division prévention à la réduction des incendies et des pertes matérielles

La Division prévention joue un rôle clé dans la diminution du nombre d'incendies et de pertes matérielles sur le territoire. Par la mise en œuvre et le maintien de ses actions et programmes liés à la gestion des risques, elle apporte une contribution significative à la sécurité de la communauté. Les initiatives de prévention, structurées autour de programmes rigoureux et continus, permettent d'améliorer la qualité du patrimoine bâti et d'offrir un accompagnement de qualité aux citoyens. Grâce à une approche innovante en matière de sensibilisation du public, la Division prévention assure également le respect des obligations du schéma de couverture des risques et favorise la collaboration avec les partenaires municipaux et provinciaux. Ces efforts combinés témoignent de l'importance de la prévention pour réduire de façon tangible l'occurrence des incendies et des pertes matérielles.

Cette année est aussi marquée par l'adoption et la mise en œuvre du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de 3e génération, couvrant, pour la première fois, une période de dix ans soit de 2025 à 2034.

La progression de la mise en œuvre de nos différents programmes, incluant celui visant l'inspection périodique des risques moyens, élevés et très élevés nous permet de contribuer à l'amélioration et au maintien de la qualité du patrimoine bâti du territoire, de maintenir un service d'accompagnement de qualité pour les citoyens et de faire preuve d'innovation dans notre approche citoyen en matière de sensibilisation du public.

Prises dans un ensemble et interreliées, les activités de prévention sont reconnues comme étant contributives à la réduction de l'occurrence des incendies et des pertes matérielles.



Derry Spence
Chef de division - Prévention

Objectifs de la Division prévention

Les objectifs organisationnels de la Division prévention :

- à partir d'une analyse rigoureuse et en continu des incidents, concevoir, élaborer et mettre en œuvre des programmes de prévention des incendies, d'inspection de bâtiments et de sensibilisation du public;
- avec une offre de service établie, répondre efficacement aux demandes de la population et de nos différents partenaires;
- assurer la sécurité des citoyens en réalisant l'inspection périodique des risques présents sur le territoire, en lien avec les obligations reliées au schéma de couverture de risques;
- accompagner efficacement nos partenaires municipaux et provinciaux dans une quête commune de prévention des incendies et d'amélioration du patrimoine bâti;
- effectuer les recherches des causes et circonstances des incendies dans le but d'en faire une analyse temporelle et d'utiliser les résultats dans une perspective de mise en œuvre de programme de prévention adapté.



Bilan des activités

21

RAPPORT ANNUEL
2025

Saint-Jean-sur-Richelieu	Sainte-Anne-de-Sabrevois	Total
--------------------------	--------------------------	-------

Activités de prévention

Plaintes et requêtes	69	0	69
Inspection périodique - bâtiments de risque moyen	604	8	612
Inspection périodique - bâtiments de risque élevé	165	12	177
Inspection périodique - bâtiments de risque très élevé	106	5	111
Recherche des causes et circonstances des incendies	21	1	22
Exercices d'incendie avec évacuation	47	1	48
Inspection de résidences privées pour aînés/ressources de type familiale/ressources intermédiaires	20	0	20
Activités de sensibilisation du public	27	2	29
Programme vérification/sensibilisation - avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone - risques faibles	5228	294	5522

Autres activités

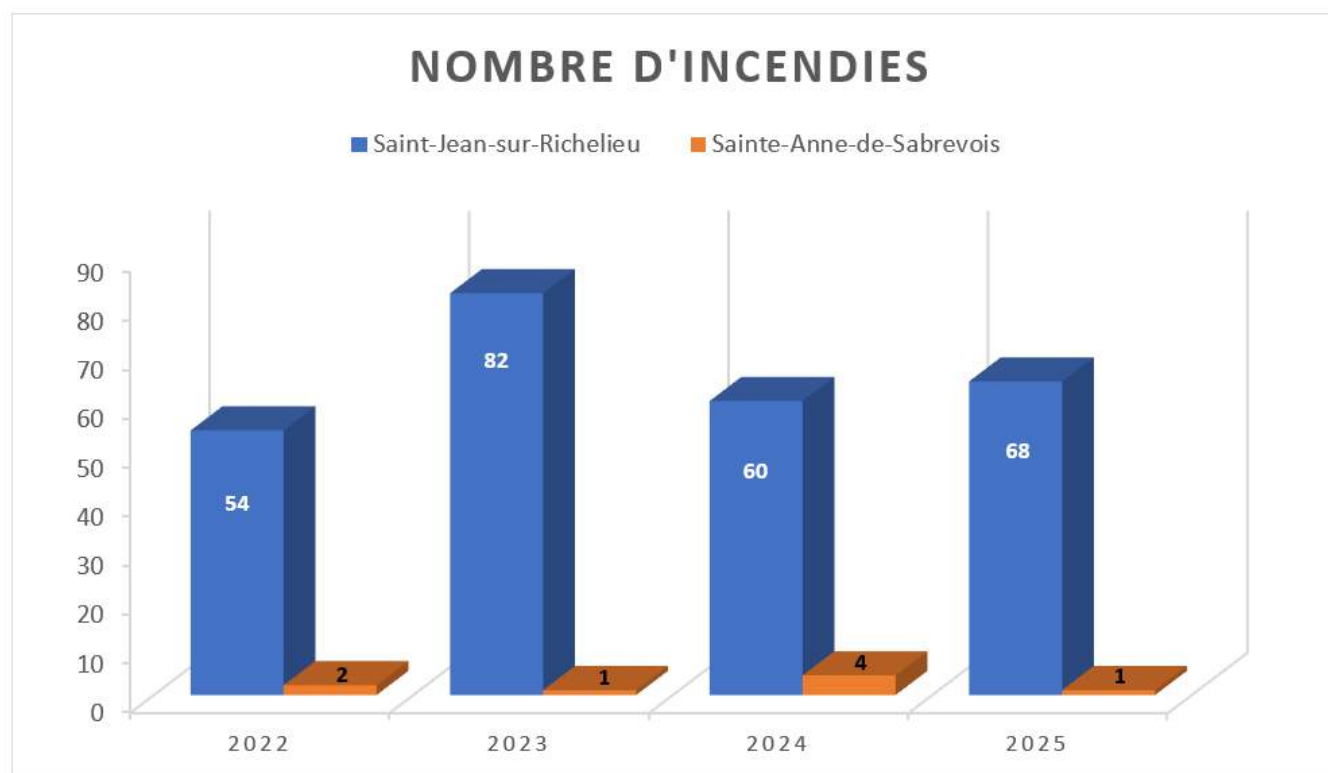
Demandes d'accès à l'information	90	0	90
Permis/autorisation de feux à ciel ouvert	12	0	12
Permis de vente pour pièces pyrotechniques	2	0	2
Activités du comité des mesures différentes	10	0	10
Gestion des événements spéciaux	35	2	37

Les incidences de la Division prévention

L'objectif primaire de la mise en œuvre du schéma de couverture de risque est de réduire l'occurrence des incendies. Ainsi, l'atteinte de cet objectif passe essentiellement par la mise en œuvre des différents programmes de prévention prévus et appliqués.

Pour 2025, soixante-neuf (69) incendies de bâtiment sont survenus sur le territoire desservi par le Service de sécurité incendie, incluant Sainte-Anne-de-Sabrevois. Ce résultat se situe dans la médiane des dernières années.

La Division prévention du Service de sécurité incendie poursuit ses efforts dans sa quête de réduction de l'occurrence des incendies en utilisant les données et résultats du programme d'analyse des incidents et en ajustant la portée de ses actions et activités vers les citoyens et citoyennes.



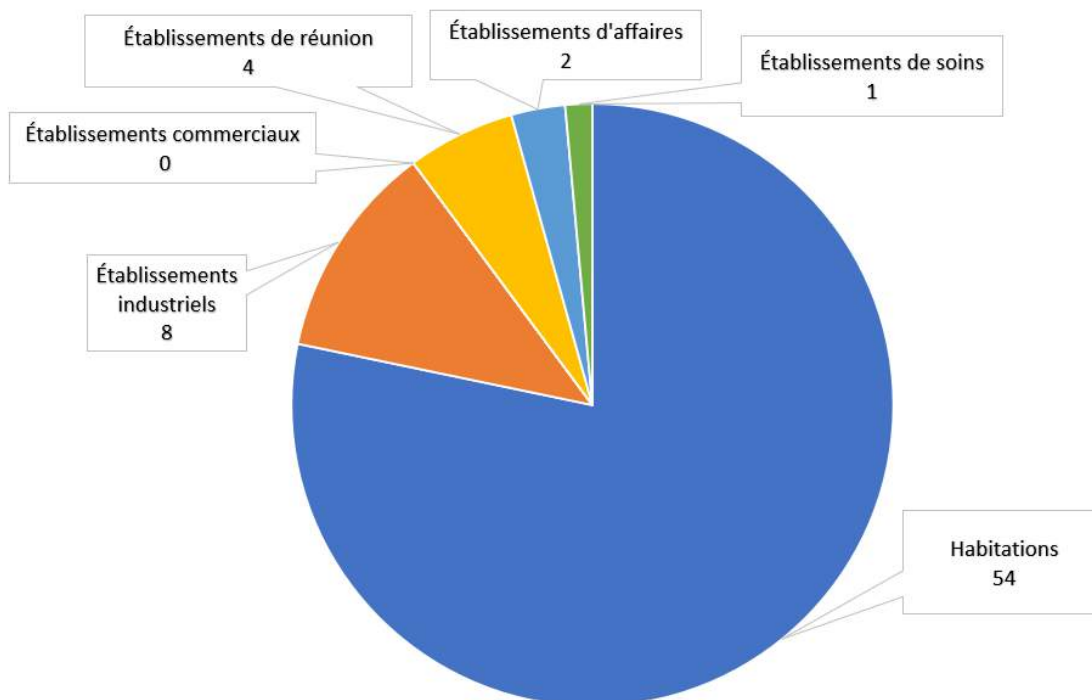
La recherche des causes et circonstances des incendies

Une bonne compréhension des causes et circonstances des sinistres permet la mise en place de mesures nécessaires pour réduire, voire éliminer les événements de même nature. L'évaluation et l'analyse des incidents regroupent donc toutes les opérations visant la localisation du lieu d'origine et la détermination des causes et circonstances des incendies.

La résultante de ces efforts sert à adapter la réglementation municipale en matière de sécurité incendie, mais également à orienter les programmes d'inspection périodiques des risques ainsi que les programmes de sensibilisation du public.

L'évaluation et l'analyse des incidents pour l'année 2025 indique quelques tendances à souligner, tendances répétitives à chaque année, justifiant les efforts soutenus des ressources de la Division prévention mais surtout, une tendance qui nous permet de prioriser nos actions du programme d'inspection des risques plus élevés vers des usages et types de bâtiments ciblés.

L'occurrence de l'incendie survient dans des bâtiments d'habitation dans une proportion de près de 75 %. Cette proportion est identique à celle de l'année précédente et constitue également une tendance qui revient de façon récurrente. Les incendies dans les bâtiments d'usage industriel montrent une hausse significative passant de 5 à 8 incendies pour l'année 2025, soit une proportion passant de 7.8 % à 12.3 %. Les bâtiments d'autres usages se partagent la proportion restante des incendies.



Année 2025

• Habitations
 • Établissements industriels
 • Établissements commerciaux
 • Établissements de réunion
 • Établissements d'affaires
 • Établissements de soins

MODEL NMCH3 CONTROL HEAD

TEST RESET

PIRO-CHEM
ONE STANTON STREET
NEWBURY TOWN, MA 01960-2948

For an Authorized Dealer Call (800) 326-1279



SAFETY FIRST
FIRE EXTINGUISHERS

IMPORTANT

TEL: (514) 866-8683 URGENCE - EMERGENCY

**KITCHEN EXHAUST
FIRE PROTECTION SYSTEM**

UL LISTED

Pyro-Chem

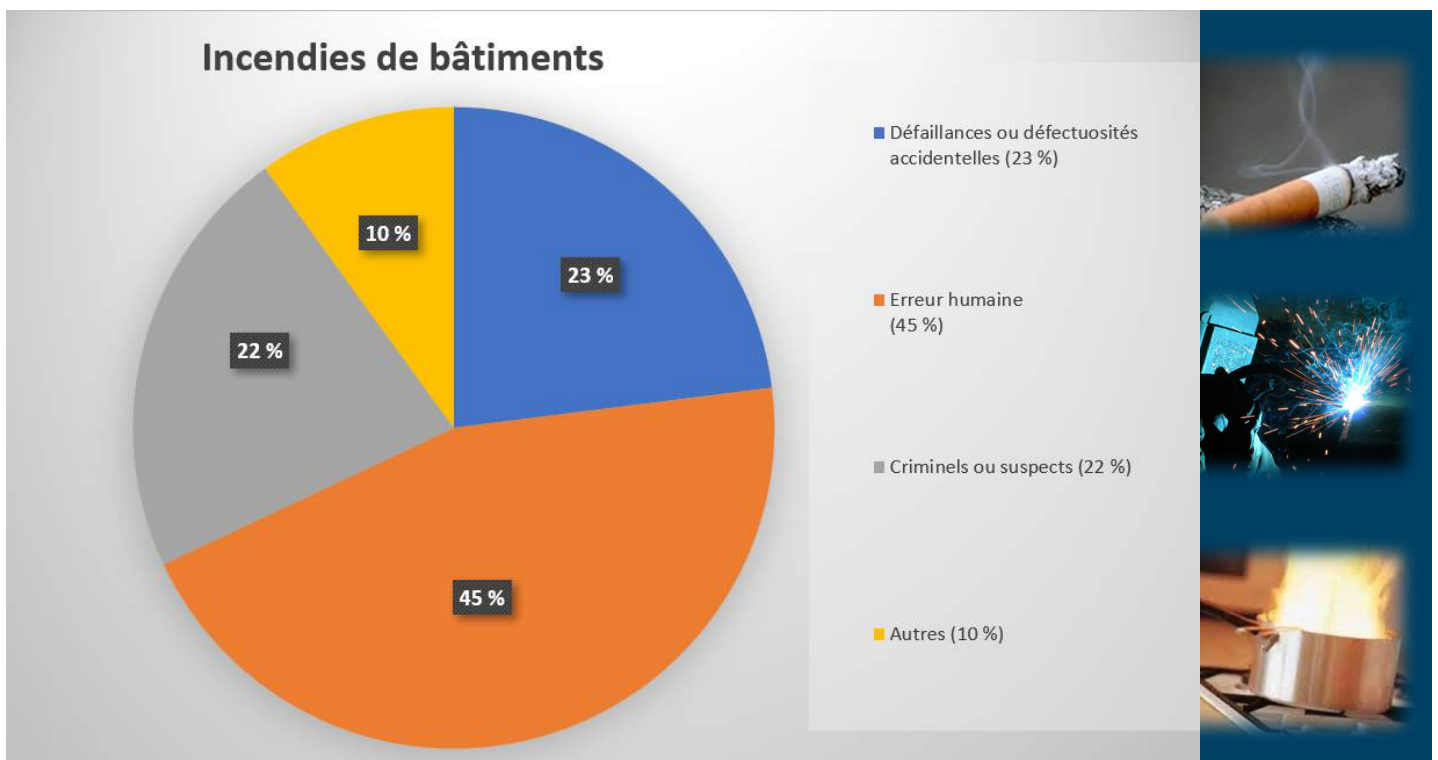
Causes des incendies en 2025

En matière de cause et circonstances des incendies, les causes dues à des défaillances ou défaillances accidentelles sont attribuables à seize (16) incendies pour une proportion de 23 %. Quinze (15) incendies ont été remis au Service de police pour enquête, représentant également une proportion de 22 %. Pour trente et un (31) de ces sinistres, la cause la plus probable a été établie comme étant le comportement humain, soit 45 % des sinistres.

On constate que le comportement humain est toujours à l'origine de la plus grande proportion des incendies survenant sur notre territoire. Cette statistique est également en lien avec celle que l'on retrouve à l'échelle provinciale qui se situe à environ 44 %*.

Ce bilan confirme, une fois de plus, l'importance d'accentuer nos efforts de prévention auprès de la population afin de changer les comportements à risque d'incendie.

Causes	Nombre de feux de bâtiments
Suspecte	15
Accidentelle	16
Erreur humaine	31
Autres causes	7
Total	69



*Statistiques du Ministère de la sécurité publique - incendies déclarés en 2021 et 2022

Activités de sensibilisation du public

En 2025 la Division prévention a été active avec la réalisation de quelques vingt-neuf (29) activités favorisant le contact avec les citoyens dans une perspective de transmission de conseils de prévention incendie. La Division prévention a ainsi poursuivi sa mission en prévention incendie auprès de la population.

Avec la collaboration du Service des communications, la réflexion entamée en 2023 et répétée en 2024, a été reconduite pour 2025 en considérant trois grands thèmes associés aux causes d'incendie actuelles ainsi qu'aux dispositifs de détection automatique que sont les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Le résultat de cette association a permis de mettre en œuvre différents concours et activités de sensibilisation, accessibles à l'ensemble de la population. Ces initiatives visaient notamment les articles de fumeur dans les aménagements paysagers en paillis ou les pots de fleurs, la prévention à domicile et les différents risques qui s'y rattachent, ainsi que la présence et le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone dans les habitations.



Plus de 1 500 \$ ont été remis en guise de prix à l'occasion de deux tirages distincts.

Sous une forme différente, mais tout en demeurant attractif, l'activité de lancement en lien avec la Semaine de la prévention des incendies, le populaire événement « Portes ouvertes » était de retour le 4 octobre 2025.

Pour cette année, la population a été invitée à la caserne 1 sur la rue Saint-Jacques afin de rencontrer le personnel des divisions Prévention et Opérations du Service de sécurité incendie. Cet événement permet un accès privilégié à l'environnement des pompiers, leurs différents outils de travail et, particulièrement, les véhicules d'urgence.

Par ailleurs, à la suite de l'acquisition d'un nouveau véhicule spécialement conçu pour la recherche des causes et circonstances des incendies, le Service était fier de pouvoir le présenter et le faire visiter aux citoyens. Cette activité a permis de mettre en lumière la démarche, les objectifs et l'importance des enquêtes menées par le Service.



La Division prévention a déployé plusieurs ressources à la caserne 1 dans un contexte plus ludique. De nombreux citoyens se sont déplacés et ont eu l'occasion de tester leurs connaissances en tournant une roulette de type « roue de fortune », où ils devaient répondre à des questions de prévention.

Ces échanges leur permettaient également de discuter avec un technicien en enquête et prévention incendie et de participer à un concours offrant la chance de gagner un certificat-cadeau d'un commerce local.



Les Portes ouvertes





**Division
OPÉRATIONS**





Sauvetage en espace clos et en tranchée



Sauvetage en milieu isolé



Sauvetage nautique et sur glace

La gestion des opérations

La gestion des interventions de secours occupe une place prépondérante du mandat de la Division opérations dont l'objectif est de réaliser la vision et la mission du Service de sécurité incendie. Bien que la réponse aux appels d'urgence soit la finalité, la préparation en amont des ressources humaines et matérielles constitue une part importante, voire primordiale, à une intervention efficace et efficiente.



Lors d'une situation d'urgence, il est non seulement nécessaire d'avoir le personnel en nombre suffisant, il faut également des équipements d'intervention qui respectent les normes reconnues dans le milieu de l'incendie.

Par conséquent, le chef logistique accomplit un double mandat en ce qui a trait aux ressources matérielles. Tout d'abord, il doit s'assurer que les programmes d'entretien et de vérification des divers équipements sont appliqués et documentés. Il est également invité à effectuer des recommandations relatives aux achats d'équipements afin que ceux-ci satisfassent convenablement aux besoins identifiés.



Éric Bellerose
Directeur adjoint

La Division des opérations en chiffres



Dans un contexte d'évolution constante des besoins sur le territoire, la Division opérations a maintenu en 2025 un haut niveau de disponibilité et d'efficacité. L'année se démarque par une hausse notable de l'activité opérationnelle et confirme la pression grandissante liée au développement urbain et à l'augmentation du nombre d'appels d'urgence.

En 2025, le service a répondu à 2 041 appels, comparativement à 1 887 en 2024, soit 154 interventions additionnelles. Cela représente une augmentation de 9.2 % par rapport à 2024 et constitue le plus haut volume d'interventions observé au cours des sept dernières années. Par ailleurs, 69 incendies de bâtiments ont été recensés en 2025, comparativement à 64 en 2024. Cette variation confirme le maintien de la moyenne actuelle pour ce type d'événement.

Dans l'analyse du nombre de feux par catégorie de risque, on dénombre en 2025, 54 incendies dans des bâtiments d'habitations. Cette statistique confirme que les bâtiments de catégorie de risque faible demeurent ceux pour lesquels le service intervient le plus fréquemment.

Nous notons une légère diminution des interventions liées aux alarmes incendie et au monoxyde de carbone, passant de 791 en 2024 à 788 en 2025. Malgré cette baisse, le volume demeure cohérent avec la moyenne annuelle associée à ce type d'appel.

En ce qui concerne les incendies de véhicules, le nombre d'interventions demeure stable avec 24 appels en 2025, comparativement à 23 en 2024.

La hausse la plus marquée concerne les appels de nature « vérification », qui sont passés de 96 en 2024 à 360 en 2025. Cette augmentation s'explique notamment par l'intensification des activités sur le territoire ainsi que par l'évolution des demandes nécessitant une validation, une assistance ou une présence préventive des pompiers.

Selon notre analyse, l'augmentation du nombre d'appels en 2025 s'inscrit dans la logique du développement urbain des villes de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Sainte-Anne-de-Sabrevois. La corrélation entre la croissance de la population (citoyens et visiteurs) et l'utilisation des services d'urgence apparaît cohérente. Ces résultats rappellent l'importance des actions menées en 2025 et la nécessité de poursuivre les efforts en prévention des incendies et en éducation du public, afin de réduire l'occurrence des situations nécessitant une intervention d'urgence.

Types d'événements en 2025

Événements	Nombre d'interventions	
	2024	2025
Incendie de bâtiment	64	69
Incendie de véhicule	23	24
Incendie extérieur	53	53
Vérification	96	360
Alarme incendie et monoxyde de carbone	791	788
Assistance	687	568
Accident de la route	158	158
Équipes spécialisées, SUMI, glace et nautique	8	13
Autres	7	8
Total	1 887	2 041

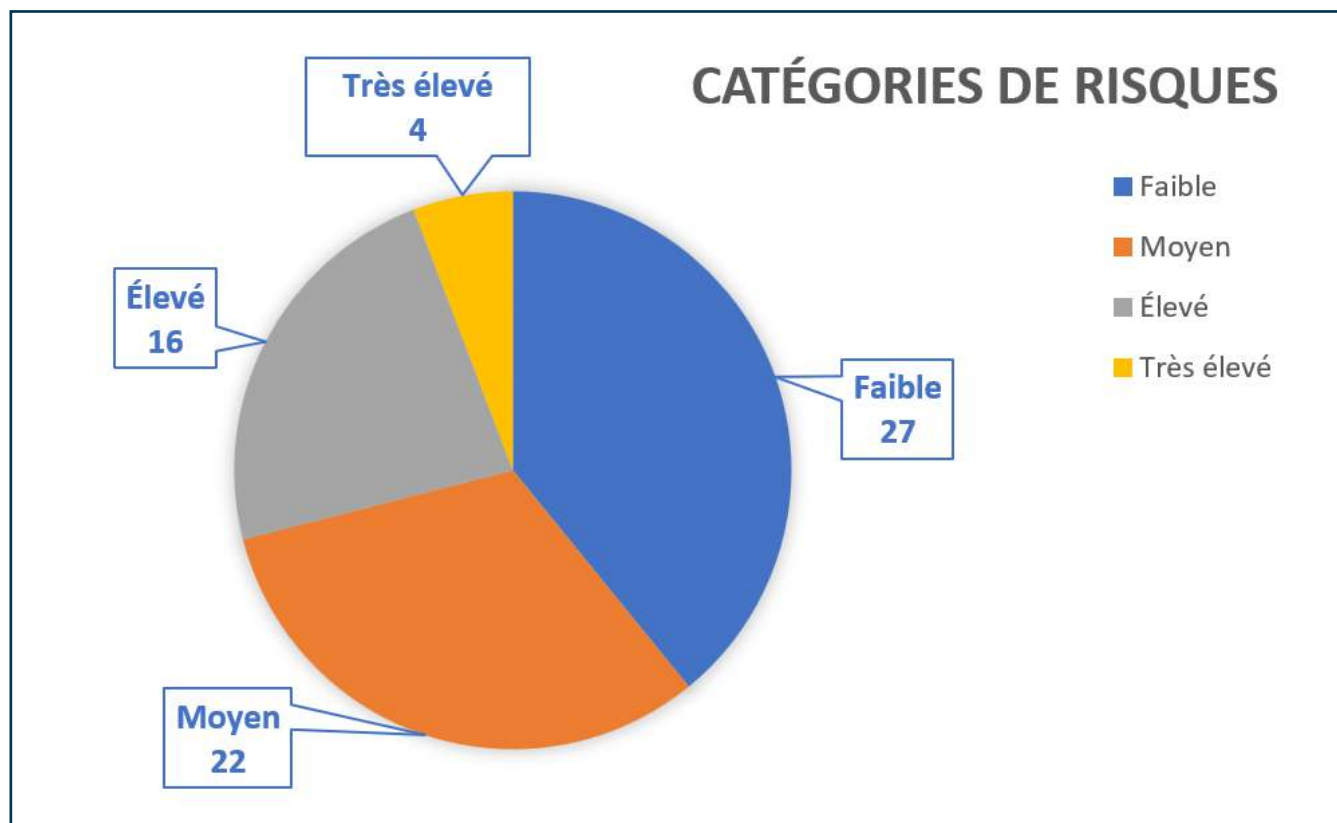


Incendies de bâtiments répartis par catégorie de risques

Le graphique ci-dessous vous expose le nombre d'incendies de bâtiment par catégorie de risques soit : faible, moyen, élevé et très élevé.

Catégories de risques

Faible	Résidence unifamiliale détachée de 1 ou 2 logements, chalet, maison mobile
Moyen	Résidence unifamiliale attachée de 2 ou 3 étages, immeuble de 8 logements ou moins
Élevé	Établissement commercial, établissement d'affaires, immeuble de 9 logements ou plus
Très élevé	Hôpital, centre d'accueil, résidence supervisée, établissement d'affaires, édifices attenants dans les vieux quartiers



Analyse des incendies de bâtiments et optimisation de l'intervention

Perspectives sur les incendies de bâtiments

Le tableau de bord du nombre d'incendies de bâtiments par mois, par jour de la semaine et de fin de semaine, offre une perspective précieuse sur les périodes de la journée, de l'année, de la semaine et du week-end où les incendies de bâtiments sont les plus fréquents. Cette analyse permet de mieux comprendre les moments où les risques sont maximaux et d'orienter les mesures de prévention.

En 2025, on constate une constance notable dans le nombre d'incendies de bâtiments tout au long de l'année. Comparativement à 2024, une augmentation des incendies a été observée durant le trimestre d'automne, soit entre les mois de septembre et novembre. Par ailleurs, les mois estivaux ont affiché une diminution du nombre d'incendies, ce qui suggère une variation saisonnière dans la fréquence des incidents.

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS

Mois	Total		
	2024	2025	Écart
Janvier	4	4	--
Février	5	4	(1)
Mars	6	6	--
Avril	4	9	5
Mai	10	3	(7)
Juin	12	6	(6)
Juillet	7	7	--
Août	1	5	4
Septembre	3	8	5
Octobre	3	9	6
Novembre	5	5	--
Décembre	4	3	(1)
Total	64	69	5

Influence de la densité de population et des périodes

La densité de population est particulièrement élevée en soirée, durant la nuit et lors des fins de semaine. Cette réalité se reflète également dans les statistiques des incendies : 59 % des incendies de bâtiments surviennent en soirée ou la nuit, lorsque les résidents sont majoritairement présents à leur domicile. Cette corrélation met en lumière l'importance de la vigilance et des mesures de prévention durant ces périodes.

Un autre constat significatif est que 30 % des incendies de bâtiments se produisent durant les fins de semaine, ce qui souligne l'impact des habitudes de vie et du temps passé à la maison sur le risque d'incidents.

NOMBRE D'INCENDIES SELON LE JOUR DE LA SEMAINE

Jour de la semaine	Total		
	2024	2025	Écart
Dimanche	9	13	4
Lundi	3	6	3
Mardi	6	10	4
Mercredi	11	11	--
Jeudi	8	8	--
Vendredi	20	12	(8)
Samedi	7	9	2
Total	64	69	5

NOMBRE D'INCENDIES SELON LA PÉRIODE DE LA JOURNÉE

Période de la journée	Total	
	2024	2025
Jour	20	28
Soir	29	29
Nuit	15	12
Total	64	69

NOMBRE D'INCENDIES SELON LA PÉRIODE DE LA JOURNÉE DE LA FIN DE SEMAINE

Période de la journée de la fin de semaine	Total	
	2024	2025
Jour	5	7
Soir	6	9
Nuit	5	6
Total	16	22



LA PRÉVENTION, ça commence chez soi !

Nous avons prévu vous visiter !

Vous étiez absent de votre domicile lors de notre visite. Votre Service de sécurité incendie est soucieux de poursuivre sa mission afin de protéger les citoyennes et citoyens.

Vous avez un rôle important à jouer pour qu'ensemble, nous rendions votre environnement sécuritaire.

VOICI DONC TROIS GESTES SIMPLES MAIS ESSENTIELS À POSER :

-  Je vérifie mes **avertisseurs de fumée** et m'assure qu'ils ont **moins de 10 ans**. 
-  Je maintiens mes **sorties accessibles**. 
-  Je connais les sources **de monoxyde de carbone** et j'ai un avertisseur au besoin. 

Êtes-vous en sécurité à la maison ?

Pour tout renseignement, composez le 450-357-2338, poste 2338 ou visitez nous à [SJSR.CA/securite-incendie/prevention](https://www.sjsr.ca/securite-incendie/prevention)

Les inspections résidentielles effectuées par les pompiers

Les pompiers de la Division opérations ont la responsabilité de visiter les bâtiments résidentiels d'un ou de deux étages et d'un ou de deux logements. Ils doivent compléter les visites de l'ensemble du territoire desservi par le Service de sécurité incendie à l'intérieur de la période visée par le schéma de couverture de risques, soit cinq ans pour l'ensemble du parc immobilier de risque faible.

De mars à octobre, les pompiers rencontrent les citoyens et leur prodiguent des conseils de prévention. Ils s'assurent, entre autres, de la présence d'avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone ainsi que de leur bon fonctionnement. Ils sont également disponibles pour répondre aux questions des citoyens sur la sécurité incendie. Lorsque les citoyens sont absents, les pompiers laissent des accroche-portes sur lesquels se retrouvent différents points importants sur la sécurité incendie que les citoyens doivent vérifier et confirmer ensuite les actions prises auprès de la division prévention.

Nombre de visites de bâtiments :

Saint-Jean-sur-Richelieu : 5 228

Sainte-Anne-de-Sabrevois : 294





Section FORMATION

La formation

Pour offrir un service de qualité, la Division des opérations doit s'assurer que l'ensemble de ses membres possède les qualifications nécessaires aux tâches qu'ils sont appelés à accomplir.

Afin de maintenir à jour leur connaissance pratique et théorique, les membres évoluent dans un cadre organisationnel structuré, tant pour les activités opérationnelles que pour la formation. Plusieurs types d'activités sont offerts, incluant des maintiens de compétences obligatoires ou facultatifs, des formations supervisées par un instructeur ainsi que des maintiens de compétences spécialisés.

En 2025, l'ensemble de ces activités de formation a totalisé **8 560 heures**. Le programme demeure en constante évolution afin de planifier les objectifs stratégiques de formation, de s'adapter aux nouvelles méthodes de travail et de suivre l'évolution du métier.

L'objectif de promouvoir et de développer l'expertise à l'interne s'est poursuivi cette année. Des instructeurs ont été qualifiés par l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ) afin de pouvoir offrir la formation RIC 2 (Rapid Intervention Crew), qui permet aux pompiers d'appliquer des techniques d'évacuation en situation extrême lors d'un incendie. Le maintien de compétence lié à cette formation est désormais assuré annuellement par nos instructeurs.

Dans cette même volonté d'accroître notre expertise opérationnelle, certains membres du service ont bénéficié de formations externes, notamment deux gestionnaires qui ont suivi une formation sur les interventions en contexte ferroviaire, offerte par CPKC (Canadian Pacific Kansas City) au Colorado.

En parallèle, plusieurs employés poursuivent également un perfectionnement académique, tant au niveau collégial qu'universitaire, en lien direct avec leurs fonctions.



Louis-Philippe Trahan
Chef de division -
Opérations



TABLE DE CONCERTATION PROVINCIALE

En septembre dernier, peu de temps après l'inauguration de la nouvelle caserne 3, la Ville a eu l'honneur d'accueillir les tables de concertation provinciales en formation et en SST. Depuis notre adhésion en 2023, il s'agissait de la première fois que la municipalité recevait les représentants des dix autres villes de plus de 100 000 habitants. Cette rencontre a permis d'échanger sur les pratiques en place, de partager les expertises et de contribuer à l'avancement du milieu de la sécurité incendie à l'échelle provinciale.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dans un objectif d'amélioration continue en matière de santé et sécurité au travail, l'année 2025 a été marquante pour la mise en place de nouvelles pratiques sur les lieux d'intervention concernant la gestion des contaminants liés aux incendies. Ces mesures s'inscrivent dans notre volonté de poursuivre la lutte contre les maladies professionnelles, notamment les cancers.

Une directive régionale a été adoptée à cet effet, permettant d'uniformiser les bonnes pratiques en collaboration avec plusieurs partenaires. Ces actions s'appuient sur les recommandations du Guide des bonnes pratiques : L'entretien des vêtements de protection pour la lutte contre les incendies, publié par la CNESST.

L'amélioration de nos méthodes de travail, particulièrement celles liées au retour en caserne après une intervention, entrera en vigueur au début de la prochaine année. Ces nouvelles procédures visent à réduire la contamination croisée lors de la remise en service des équipements.

Par ailleurs, le travail en santé et sécurité au travail (SST) à l'échelle municipale continue de progresser. Des rencontres encadrées par le représentant SST municipal permettent aux différents services de partager leur expertise dans un esprit de collaboration.

COMITÉ DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Depuis plusieurs années, un comité paritaire en santé et sécurité au travail soutient le Service de sécurité incendie dans la résolution de diverses problématiques opérationnelles.

Au cours de la dernière année, le comité s'est réuni à quatre reprises et a travaillé en collaboration pour résoudre plusieurs enjeux liés à la SST. Il poursuit également l'avancement de divers dossiers à plus long terme afin d'améliorer continuellement nos pratiques.

Section LOGISTIQUE



La logistique

La section logistique a pour mandat de travailler en collaboration avec ses partenaires afin d'assurer un soutien logistique ainsi que la fonctionnalité de tous les équipements dont l'objectif est de maintenir une continuité au niveau des opérations du service.

Pour ce faire, la section est composée d'un chef à la logistique qui compte sur deux pompiers spécialisés en inspection d'équipements (fréquence occasionnelle) ainsi que sur des entreprises externes. La section compte également sur plusieurs pompiers qui participent, sur une base volontaire, à des comités de développement au niveau des équipements de lutte contre les incendies. Nous soulignons aussi l'excellente collaboration de nos collègues du Service des travaux publics, de la section des bâtiments et de la Division mécanique ainsi que la section des approvisionnements de la Ville pour l'atteinte de nos objectifs.

Au cours de l'année 2025, la section logistique a procédé à la vérification, la réparation et l'entretien de tous les équipements assujettis à des obligations d'inspections selon les normes en vigueur. Voici la liste des équipements pour lesquels nous avons l'obligation d'effectuer une certification rigoureuse annuellement :

- ✓ Banc d'essai des appareils de respiration autonome
- ✓ Inspection des habits de combat
- ✓ Équipements de sauvetage technique
- ✓ Équipements pour inondations
- ✓ Inspection des cylindres d'air respirable
- ✓ Inspection des compresseurs d'air respirable (biannuelle)
- ✓ Outils de désincarcération et stabilisateur
- ✓ Détecteurs de gaz
- ✓ Échelles portatives
- ✓ Extincteurs portatifs
- ✓ Équipements de sauvetage nautique
- ✓ Vérification hydrostatique des boyaux incendie
- ✓ Pompe portative et génératrice
- ✓ Inspection des véhicules (pompes, citernes et échelles)
- ✓ Gants diélectriques (biannuelle)
- ✓ Test d'étanchéité partie faciale et N95
- ✓ Inspection des équipements de protection individuels



Jean Goyette
Chef aux opérations -
Logistique et PMSC

La section logistique travaille à la mise en place de différents projets qui permettront d'améliorer le niveau opérationnel de notre service et ainsi assurer un plus haut niveau de santé et sécurité pour nos employés, soit l'une de nos plus grandes priorités au sein du service.

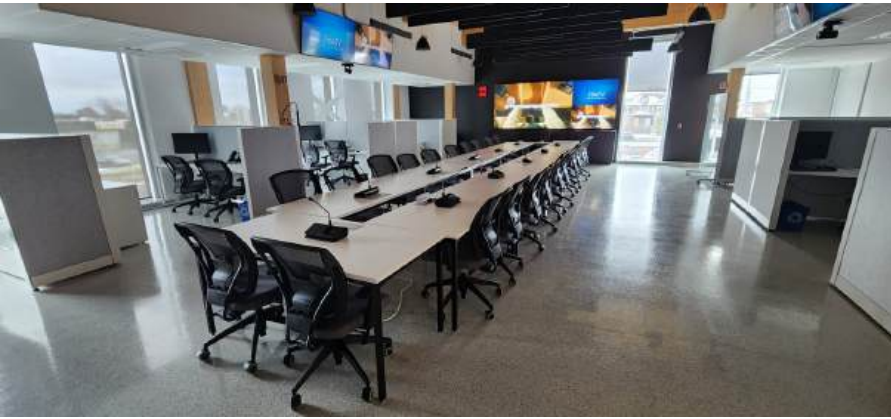
En 2025, la section logistique a travaillé sur les dossiers suivants :

- ✓ Préparation d'un appel d'offres pour le remplacement d'une pompe-échelle
- ✓ Modification des secteurs d'intervention ainsi que l'assistance multicaserne
- ✓ Achat d'équipement de protection pour le sauvetage sur glace à la caserne 3
- ✓ Projet pour la mise en place d'infrastructure pour deux nouvelles fréquences opérationnelles
- ✓ Projet d'interopérabilité entre les villes d'entraide pour les systèmes de communication
- ✓ Mise en opération de la nouvelle caserne secteur Saint-Luc
- ✓ Achat d'équipements pour les nouvelles normes de la décontamination lors des incendies

INAUGURATION DE LA CASERNE 3

15 septembre 2025





Les activités



**PORTES OUVERTES À L'USINE
D'ÉPURATION 26 AVRIL 2025**

GRAND MCDON

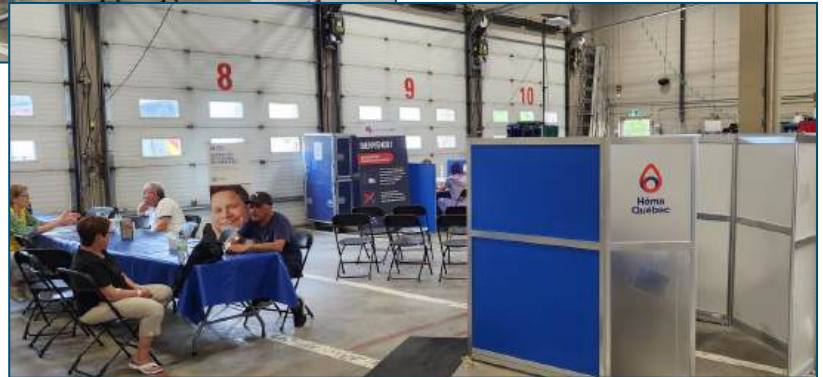
8 MAI 2025



Les activités



COLLECTE DE SANG
12 JUIN 2025



**INTERNATIONAL DE
MONTGOLFIÈRES DE SAINT-
JEAN-SUR-RICHELIEU**
8 AOÛT 2025





**FORMATION LIQUIDE
INFLAMMABLE ET CHEMIN DE
FER AU COLORADO**
22 AU 26 SEPTEMBRE 2025



**REMISE DE
MÉDAILLES DE
BRAVOURE**
5 OCTOBRE 2025



Les activités



**Journée de
Perfectionnement en
Désincarcération**
17 OCTOBRE 2025



